



#5 ans
La Lettre d'Info Mensuelle



LA LETTRE D'INFORMATION

Février 2022

Mairie – Service Urbanisme Foncier

Local commercial à louer en plein Centre

D'une superficie approximative de 45 m², le local qui accueillait anciennement la presse et l'accueil du fitness, est disponible à la location au terme de cette saison d'hiver !

Ce local est **idéalement situé au rez-de-chaussée de la résidence Les Terrasses**, au sein de la galerie commerciale, proche de Manessier et à 150 m de la départementale.

Toute personne intéressée pourra déposer une offre dans laquelle sera décrit le projet envisagé **pour le 31 mars au plus tard.**



Contact : Flavie Dubus, foncier@montvalezan.fr

Mairie – Direction

Cantine scolaire, pour tout envisager

La mairie a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des restaurateurs de La Rosière pour fournir la cantine scolaire lors de la prochaine saison d'hiver. Retours attendus pour le vendredi 18 mars au plus tard.

En effet, la mairie de Montvalezan recherche toutes les solutions de restauration qui permettraient **d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les enfants de nos écoles**. Pour s'affranchir des coûts de transport, **nous sollicitons les restaurateurs de la station qui seraient en mesure de fournir notre cantine scolaire à minima de décembre 2022 à fin avril 2023** (hors vacances scolaires), du lundi au vendredi.

Du lundi au jeudi, il faut pouvoir fournir environ 50 repas ; le vendredi, une quinzaine de repas à destination des enfants de maternelle et primaire (de 3 ans à 10 ans environ). Les repas seront servis par le personnel scolaire. Le premier service est à 11h40 et le second à 12h20 environ. Le repas devra comporter une entrée, un plat, un produit laitier, un dessert et une portion de pain. Il faudra à minima fournir 1 repas végétarien par semaine (loi EGALIM). Les produits "bio" et locaux seront bienvenus. Le prix maximum unitaire d'un repas ne devra pas dépasser 4,50€ HT/unité.

Contact : Didier Charvet, dgs@montvalezan.fr



Office de Tourisme – Direction

Première femme à la direction de l'OT

Jusqu'à présent en charge de la communication, Elise Gentil a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} février dernier en tant que Directrice de l'Office de Tourisme.

MLR – Elise, peux-tu nous résumer ton parcours professionnel ?

EG – J'ai eu plusieurs expériences professionnelles en Angleterre et en Allemagne. J'ai passé 12 ans à Chambéry dont 9 pour l'hébergeur Madame Vacances à la tête du développement commercial, pour ensuite intégrer la station des Arcs et reprendre le service marketing. En 2013, je me suis occupée du marketing et de la communication du Domaine Skiable des Arcs **avant de rejoindre l'équipe de l'Office de Tourisme de La Rosière en 2016 à la communication.**



MLR – Ta nomination est une magnifique reconnaissance de l'engagement que tu mets depuis plusieurs années au service de notre destination. Comment te projettes-tu dans ce nouveau rôle ?

EG – **C'est un beau challenge** et j'ai à cœur de poursuivre ce que nous avons mis en place depuis quelques années, de continuer de faire rayonner La Rosière et d'avancer tous ensemble sur le développement durable.

Mairie - Office de Tourisme

Un nouveau membre au CODIR de l'OT

Lors du Conseil Municipal de ce mercredi 2 février, les élus ont procédé à la désignation d'un nouveau membre extérieur pour siéger au Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Jérémy Le Dimet a été élu en obtenant la majorité absolue. Résidant de Montvalezan et travaillant actuellement comme restaurateur sur La Rosière, "Le Boréal," Jérémy Le Dimet explique :



"Je souhaite m'impliquer et m'investir pour l'intérêt général de la station. J'aimerais mettre à contribution mes qualités relationnelles, mon sens de l'écoute, de l'initiative et de l'engagement. Réactif et volontaire je porte un intérêt pour le développement économique et commercial de la commune, d'où l'investissement dans le cadre notamment de mon activité professionnelle."

Contact : Didier Charvet, dgs@montvalezan.fr



Un carnet OR ou ARGENT

Dans le cadre de sa politique de Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs, La Rosière engage un nouveau programme d'incitation à la location en récompensant les propriétaires par multiples avantages.

Dès la prochaine fin de saison d'hiver (mai/juin et septembre/octobre), adressez par courriel à l'Office de Tourisme, les justificatifs des locations réalisées (soit par le biais des agences immobilières ou centrale de réservation, soit par l'envoi des contrats si vous louez par vos propres moyens avec vérification parallèle du reversement de la Taxe de séjour). Mêmes principes aux termes des saisons estivales et hivernales à venir.

Sur la base des justificatifs présentés, **il sera déterminé si le propriétaire est éligible au Programme Or** (+ de 12 semaines de location sur l'année) **ou Programme Argent** (+ de 8 semaines de location sur l'année).

Les avantages ainsi obtenus seront offerts sous forme de **chéquiers avec feuillets détachables**. Non nominatifs, vous pourrez en profiter vous-même ou en faire bénéficier vos locataires, amis, ou familles.

Bonne nouvelle, les propriétaires loueurs au sein des villages, et propriétaires Montvalezanais pourront désormais prétendre à ces programmes contrairement au dernier programme « ESB Premium ».

A noter, ne rentrent pas dans ce dispositif, les Propriétaires Occupants, Propriétaires non loueurs et Propriétaires en Résidences de Tourisme. Ils conservent toutefois la « Carte Propriétaires » qui renouvellera les avantages dont vous disposez déjà actuellement. Même chose pour les propriétaires qui occuperont leur hébergement toute la saison.

CARNET OR : + de 12 semaines de location

Cinéma : 10 places offertes

Patinoire : 10 entrées offertes

Domaine Skiable de La Rosière:
Réduction forfait de ski

Golf et restaurant/Club-House du golf :
15€ offerts

ESF 4 descentes de Yooner offertes

Spa la Rosière 1 entrée + 1 massage
de 45 mn relaxant d'aromathérapie

+ avantages « Carte Propriétaires »



Contact : Aurélie Guillot, propriétaires@larosiere.net

Mairie – Ressources Humaines

Rejoignez-nous

La mairie recrute

- un(e) **Assistant(e) de Direction des Services Techniques** ;
- un(e) **Directeur(ice) Adjoint(e) Suppléant(e)** pour sa Crèche – diplômé(e) EJE, Auxiliaire de Puériculture, une infirmière ;
- un(e) **Agent(e) de Crèche** – diplômé(e) CAP Petite Enfance ;
- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés »



Demandez la fiche de poste détaillée.

Votre contact, Christelle Fraissard,
Ressources Humaines, rh@montvalezan.fr

Mairie – Services à La Population

Inscriptions Scolaires Ouvertes

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire au sein de notre Ecole Primaire de La Rosière doivent être réalisées en mairie pour le 15 mars 2022 au plus tard.

Rentrent en maternelle, les enfants nés en 2019, 2018, et 2017.

Rentrent en niveau élémentaire, les enfants nés en 2016 et avant.

Vous devrez fournir les pièces suivantes :

- Fiche d'inscription – à récupérer sur le site internet de la mairie de Montvalezan, menu « vos démarches », rubrique « Scolaire-Périscolaire » ;
- Livret de famille (page parents et enfant)
- Le carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations obligatoires pour son âge.
- Un justificatif de domicile

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr



Mairie – Urbanisme Foncier

Appel à porteur de projet « Accrobranche »

Dans le cadre de la diversification des activités de loisirs sur son territoire, la Mairie souhaite proposer à ses vacanciers une activité accrobranche « 4 saisons ». Candidatures à remettre le 14 mars, 17H au plus tard.

D'une surface d'environ 1.5 ha, Le site retenu pour l'activité, est localisé en contrebas du quartier du Gollet, le long de la Route Départementale 1090, à proximité de l'intersection avec la route des Soveureux.

Le site présente un fort potentiel pour le développement d'une activité accrobranche. Le candidat retenu réalisera les équipements et assurera l'exploitation. Cette autorisation d'occupation sera prévue pour une **durée de 10 années**.



Contact : Flavie Dubus, foncier@montvalezan.fr

Office de Tourisme

La photo du mois

Le 4 février, une centaine de participants au départ du **Trail Blanc de La Rosière**.

